



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CHER

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°18-2018-10-020

PUBLIÉ LE 19 OCTOBRE 2018

Sommaire

Centre Hospitalier George Sand

18-2018-07-30-002 - Délégation de signature Direction des Services Economiques et des Travaux n° CHGS-DELEG.SIGNATURE-DSET-2018-058 (3 pages)

Page 3

Centre Hospitalier George Sand

18-2018-07-30-002

Délégation de signature Direction des Services Economiques et des Travaux

n° CHGS-DELEG.SIGNATURE-DSET-2018-058

Décision portant délégation de signature pour signer les pièces et actes administratifs de toute nature relevant de l'ensemble de ses attributions, en qualité de responsable des Services Economiques et des Travaux de l'Etablissement Intercommunal de Santé Mentale du Cher et exercer à ce titre, les fonctions de Comptable Matière de l'Etablissement Intercommunal de Santé Mentale du Cher

DECISION PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE

DIRECTION DES SERVICES ECONOMIQUES ET DES TRAVAUX

N° CHGS-DELEG.SIGNATURE-DSET-2018-058

**LE DIRECTEUR DE L'ETABLISSEMENT INTERCOMMUNAL
DE SANTE MENTALE DU CHER**

- Vu le Code de la Santé Publique et notamment les articles L 6143-7 relatif aux attributions des Directeurs des Etablissements Publics de Santé, et D 6143.33 à D 6143.35 relatifs aux modalités de délégation de signature des Directeurs d'établissements Publics de santé,
- Vu l'Instruction M21 sur la comptabilité des établissements d'hospitalisation publics, notamment le paragraphe 125 (comptabilité matière),
- Vu l'Arrêté du Centre National de Gestion (CNG) en date du 06 Mai 2011 de nomination de Monsieur Sylvain MARTIN, Directeur d'hôpital hors classe, auprès du Centre Hospitalier George Sand à compter du 1^{er} Juin 2011 en qualité de Directeur Adjoint ;
- Vu le Procès Verbal d'installation de Monsieur Sylvain MARTIN ;
- Vu la Décision portant Délégation de Signature du 23 Janvier 2017 n° CHGS-DELEG.SIGNATURE-DSET-2017-048 du 23 janvier 2017
- Considérant le départ par mutation de Monsieur Clément VO-DINH, Faisant Fonction d'Attaché d'Administration Hospitalière à compter du 18 juin 2018.
- Considérant la nomination de Madame Stéphanie BERGER, Attachée d'Administration Hospitalière, à titre contractuel, à compter du 9 juillet 2018.
- Considérant le départ de Madame Charlotte PERREAU, Adjoint des Cadres Hospitaliers à compter du 27 juillet 2018.

DECIDE

Article 1 :

Monsieur Sylvain MARTIN, Directeur hors classe, est chargé des Services Economiques et des Travaux, et exerce à ce titre, les fonctions de Comptable Matière de l'Etablissement Intercommunal de Santé Mentale du Cher.

En cas d'absence de Monsieur Sylvain MARTIN, Directeur hors classe, les fonctions de Comptable Matière seront assurées successivement par Madame Stéphanie BERGER, Attachée d'Administration Hospitalière, à titre contractuel, Madame Valérie CHRÉTIEN et Madame Alicia DESCHAMPS, Adjoints des Cadres Hospitaliers.

Article 2 :

Délégation est donnée à Monsieur Sylvain MARTIN, Directeur hors classe, chargé des fonctions précitées, à l'effet de signer les pièces et actes administratifs de toute nature relevant de l'ensemble de ses attributions, en qualité de responsable des Services Economiques et des Travaux de l'Etablissement Intercommunal de Santé Mentale du Cher, notamment :

- tous les courriers relatifs à la gestion et au fonctionnement des services placés sous son autorité,
- les bons de commande de classe 6 et de classe 2 relevant des Services Economiques et des Travaux,
- les pièces justificatives et tous documents relatifs aux dépenses engagées par les Services Economiques et des Travaux.

Article 3 :

En cas d'empêchement ou d'absence de Monsieur Sylvain MARTIN, Directeur hors classe, délégation est donnée à Madame Stéphanie BERGER, Attachée d'Administration Hospitalière, à titre contractuel, à effet de signer tous les documents cités dans l'article 2.

En cas d'absence ou d'empêchement simultanés de Monsieur Sylvain MARTIN, Directeur hors classe, et de Madame Stéphanie BERGER, Attachée d'Administration Hospitalière, à titre contractuel, délégation est donnée à Madame Valérie CHRÉTIEN et Madame Alicia DESCHAMPS, Adjoints des Cadres, de signer les documents cités dans l'article 2, alinéas 2 et 3 uniquement.

Article 4 :

Pendant les périodes où Monsieur Sylvain MARTIN, Directeur hors classe, serait amené à assurer la suppléance du Directeur, Ordonnateur, il sera déchargé de ses fonctions de comptable matière au profit successivement de Madame Stéphanie BERGER, Attachée d'Administration Hospitalière, à titre contractuel, Madame Valérie CHRÉTIEN et Madame Alicia DESCHAMPS, Adjoints des Cadres.

Article 5 :

La présente Décision de Délégation de Signature **prend effet à compter du 30 Juillet 2018** et abroge et remplace la Décision n° CHGS-DELEG.SIGNATURE-DSET-2017-048 en date du 23 Janvier 2017 ainsi que toutes décisions antérieures.

Fait à Bourges le 30 Juillet 2018

LE DIRECTEUR

SIGNE

Jean-Paul SERVIER

VISA :

Sylvain MARTIN, Directeur hors classe

Stéphanie BERGER, Attachée d'Administration Hospitalière, à titre contractuel

Valérie CHRÉTIEN, Adjoint des Cadres

Alicia DESCHAMPS, Adjoint des Cadres

DESTINATAIRES

- Intéressés
- Monsieur le Trésorier Principal
- Dossier "Décision de délégation de signature" (service financier)
- Dossier Conseil de Surveillance (pour communication)
- Service Communication (site internet et affichage)
- Recueil des Actes Administratifs